

L'ŒUVRE LITURGIQUE DU P. DONCOEUR

(1940-1945)¹

L'histoire du mouvement liturgique français — longue déjà de plus d'un siècle — devra dater de 1922 un de ses chapitres essentiels. C'est la date où les *Études* se rallièrent à la liturgie. Je sens ce que le mot a de déplaisant, mais l'histoire me force à l'écrire. Nos anciens n'ont pas oublié, en effet, le nom du P. Navatel, S. J., et l'article malheureux où le rédacteur des *Études* cherchait à situer — en réalité, il le disqualifiait — le mouvement liturgique qui, déjà de Louvain, faisait sentir ses premières influences sur la France. Dom Beauduin, le directeur des *Questions paroissiales et liturgiques*, répondit au jésuite d'une main courtoise mais ferme. La guerre de 1914-1918 mit un terme à cette polémique, qui n'était pourtant pas si ancienne que les lecteurs des *Études*, ouvrant la livraison du 20 juin 1922, ne pussent à bon droit être joyeusement étonnés de lire, sous la signature d'un nouveau rédacteur de la revue, cette déclaration significative :

Pour amener certains catholiques à une plus cordiale attitude, on tente de leur montrer la sève puissante que le sol de la liturgie promet à l'arbre qui y jette ses racines. De vrais spirituels et d'éminents théologiens se sont donné la tâche de mettre en évidence la riche substance scripturaire théologique de la prière de l'Église. On ne dira jamais trop ce que notre génération doit à des maîtres comme ceux de Louvain, par exemple : l'action spirituelle exercée par la *Revue des questions liturgiques et paroissiales* est inappréciable.

Suivait un article qui était un véritable programme d'études

1. Péguy, *la révolution et le sacré*, Lyon, 1942. — *Préface pour de jeunes chrétiens*, Lyon, 1942. — *Conditions d'une renaissance liturgique populaire*, Lyon, 1944. — *Les Cahiers du Cercle Sainte-Jehanne*, Lyon, 1940-1944. — *Les Études*, mai 1945.

et d'action liturgiques. Le P. Doncoeur assura, depuis lors, chaque année, aux *Études*, plusieurs *Bulletins de Liturgie pratique* qui eurent une importance décisive sur l'évolution du mouvement liturgique français¹.

Des contacts étroits avec la jeunesse catholique allemande avaient fait ressentir douloureusement au P. Doncoeur le caractère anémique de la vie chrétienne collective de la jeunesse catholique française. En 1924, dans une plaquette : *Cadets*, qui devait avoir sur la génération montante une grande influence, le P. Doncoeur définissait les orientations à prendre en matière de liturgie :

Revenus aux liturgies essentielles, ils (les jeunes chrétiens d'aujourd'hui) reprendraient l'intelligence du baptême, de la confirmation, de l'eucharistie, la connaissance parfaite de leur corps, façonné une première fois par les mains divines, lavé dans l'Eau et l'Esprit, oint des huiles consacrant, nourri du Corps et du Sang du Dieu incarné...

La *Route* des scouts de France était en train de naître et devait être caractérisée dès le début par une option catégorique en faveur de la liturgie. Le P. Doncoeur, qui apportait au mouvement le prestige de son crédit et l'autorité de ses conseils, a contribué alors, plus que tout autre, à mettre la vie religieuse des scouts de France en contact avec les sources les plus pures de la liturgie. Quelques clans chantaient alors timidement la *Messe des Anges*. On assurait même que des garçons, singeant les moines, chantaient complies sous le regard narquois des étoiles, après la dernière étape. Cette piété d'archéologue restait suspecte et soulevait plus de brocards que de blâme, quand il fallut un jour se rendre à l'évidence : on n'était pas en présence d'essais plus ou moins originaux et voués tôt ou tard à l'échec, mais d'un mouvement cohérent et irrésistible qui présentait tous les caractères de ce que les Anglais appellent un *revival*. Une nouvelle sensibilité chrétienne cherchait ses formes d'expression, et déjà elle annonçait qu'elle avait trouvé les principales. De ce *revival*, le P. Doncoeur était l'animateur jamais lassé, jamais découragé :

C'est toute une liturgie d'allégresse que nous leur apprendrons. Ici encore, ils seront plus heureux que leurs aînés. Le mouvement incoercible déclenché par Pie X et renforcé par Pie XI, qui les porte vers les formes liturgiques de la prière catholique, est connaturel à leur jeunesse. La résurrection du chant communautaire a jailli du besoin si longtemps réprimé de proclamer, de rythmer les sentiments dont les jeunes cœurs sont soulevés. Le silence, où se

1. La substance de ces bulletins doit constituer un volume de la collection « Lex Orandi » sous le titre *Les étapes du renouveau liturgique français*.

complaisait notre fatigue ou notre égoïsme, leur est intolérable; n'y voyons pas tant une impatience qu'une candeur. Le jour qu'ils auront la pudeur (et quasiment la honte) de chanter leur adoration ou leur souffrance, leur espérance ou leur repentir avec l'Église, qui va jusqu'à nous faire chanter, avec le *Confiteor* ou les psaumes, le péché, le signe est clair qu'ils ont vieilli. La pratique intense du chant liturgique : messe, vêpres, complies, est le meilleur stimulant de leur vie de prière.

— Condamnez-vous vraiment ces fougueux garçons aux mortels offices que vous savez ? — Eh ! qui donc les fait mortels ? Grand' messe somnolente, prône sans âme, vêpres vulgaires ! De vieilles femmes y trouvent on ne sait quel plaisir sûr ; des enfants les subissent pour y puiser un irrémédiable dégoût. A vingt ans, des hommes n'y tiennent plus. Mais, à l'inverse, des Routiers chantant avec joie, vivacité et force, trouveront un plaisir suave à réveiller cette paroisse engourdie dont le silence ou le fade murmure allaient bientôt endormir le bon Dieu.

Au lieu de siéger inertes, faisons-les « servir » à l'autel, mener le Jeu ! Affectionnons-les à cette église, hier délabrée, honteusement sale, que leurs mains vont rajeunir. D'antique noblesse, ils feront revivre sa beauté profanée par les fards et les affiquets récents, ils nous aideront à lui donner dans sa couleur, dans ses images, dans son mobilier, cette autre noblesse qu'est une fraîcheur, fût-elle paysanne ¹.

*
**

Il n'était pas inutile de rappeler ces textes qui constituent les témoins majeurs de la renaissance liturgique d'entre les deux guerres. Il semble que, depuis 1940, la pensée liturgique du P. Doncoeur soit entrée dans une nouvelle phase de son développement. Un contact respectueux et émerveillé avec l'œuvre de Péguy lui révélait, dès le début, à quel point la vie de la chrétienté française avait toujours été paroissiale, terrienne, « bonne femme ». Péguy, en des textes qui sont bien connus, affirme souvent qu'un païen et qu'un chrétien de l'ancienne France (celle qui, dit-il, se termine en 1880) se ressemblaient plus qu'un chrétien d'alors et un chrétien d'aujourd'hui (ou un païen d'alors et un païen d'aujourd'hui). Ses *Cahiers* ne sont qu'une longue recherche de ce caractère mystérieux où s'exprimait la sensibilité, l'intelligence et les mœurs de la vieille France. Ce caractère, Péguy l'appelle : le sacré. D'*Ève*, il disait : « *C'est un livre tout plein de sacré, c'est-à-dire de ce dont nous manquons le plus, de ce dont nous avons même perdu le sens. Cette affreuse pénurie du sacré est sans aucun doute la marque profonde du monde moderne.* » Le livre du P. Doncoeur, *Péguy, la révolution et le sacré*,

1. *Préface pour de jeunes chrétiens*. La Clarté-Dieu, IV, p. 39.

est un court traité de la condition qui est faite au sacré dans la France moderne. Sans doute, le livre débutait-il par un portique politique de carton-pâte¹, qui devait indisposer très fâcheusement, dès 1942, beaucoup de lecteurs qui eussent été, en d'autre temps, ses alliés naturels, et une édition définitive du livre n'est aujourd'hui possible qu'après de sérieux remaniements. Il est possible que l'auteur répugne à ces remaniements et veuille exprimer son intuition en un autre livre. C'est une raison de plus, pour nous, de signaler l'importance extrême de cette intuition, de son contenu positif, de dire que la question que ce livre a posée d'une manière si pathétique et si douloureuse est valable, et que de gré ou de force il nous faudra y répondre. Existe-t-il, oui ou non, des mœurs françaises qui sont corrompues, une sensibilité française énervée et avilie, une vitalité française compromise dans ses sources vives; existe-t-il une santé de la France, et le diagnostic que le P. Doncoeur porte, après Péguy, sur l'état de cet organisme est-il vérifié? S'il l'est, il faut lire et relire *Péguy, la révolution et le sacré*, et non seulement le relire, mais l'étudier, le prolonger. Le chapitre le plus neuf du livre est celui qui s'intitule : « Quelques aspects nouveaux de la cité ». Les constatations capitales y foisonnent : « On imagine difficilement plus de laideur qu'en la banlieue des lotissements parisiens, parce que nulle part on n'a osé de telles profanations. La bassesse d'un peuple se mesure à l'insouciance avec laquelle il traite d'une main sacrilège son pays... » Insouciance des loisirs ouvriers (quand on songe que l'idole de la couturière parisienne peut être un Tino Rossi, un Maurice Chevalier ou un Fernandel!), — le peuple privé des festivités qui sont essentielles à sa vie et n'ayant plus à quoi accrocher sa tendresse et son enthousiasme, — les cimetières industrialisés, — le drapeau sali par un futur ministre de l'Éducation nationale... Ce sont des signes divers mais convergents de « cette affreuse pénurie du sacré » dont le pays est en train de mourir. On dira que nous sommes loin, ici, de préoccupations liturgiques. Nous y sommes en plein. Péguy disait que « le religieux païen est le plus profondément religieux ». Il nous semble, quant à nous, extrêmement difficile de susciter un « religieux chrétien » dans une atmosphère générale qui, institutionnellement, corrode et dissout le « religieux païen ». La liturgie chrétienne ne reflourira que dans le cadre d'une renaissance de la liturgie française. C'est dans cette recherche du caractère commun qui assure la vitalité d'une race — appelons-le, avec Péguy, le « sacré » — que

1. Les fidèles de Péguy pardonneront difficilement l'incroyable manque de perspicacité qui aboutit à faire du directeur des *Cahiers* un des doctrinaires de la Révolution nationale.

doivent se rassembler à l'heure actuelle tous ceux, croyants ou incroyants, qui se préoccupent de l'avenir du pays. Ce caractère, dit le P. Doncoeur, est tel qu'« il nous suffit de constater que des esprits de tendance très diverses se retrouvent pour affirmer un titre qu'ils justifient différemment ». C'est là la thèse essentielle du livre et son intérêt permanent. Pour parler en termes d'école, le livre essaie de dégager *in re* (dans la vie du peuple français) la *ratio communis sacri* partout où elle se trouve, dans ses différents analogués : dans ses formes les plus élémentaires, les plus « laïques », comme dans ses formes les plus purifiées, — et, surtout, il établit entre ces formes, dans l'équilibre général de la vie du peuple, une communication et une connexion nécessaires. Cette catégorie du sacré, une fois établie et définie, permet au P. Doncoeur d'aborder, avec une précision technique, une cohérence qui marquent une étape décisive dans le travail entrepris par lui depuis vingt ans, l'étude d'une problématique qu'il est le premier en France à avoir pressenti et circonscrit avec autant de maîtrise.

On pourra faire une réserve. L'auteur marque avec une insuffisante netteté que la théologie catholique se doit d'aborder l'étude de la série complexe des formes sacrées (profanes, religieuses naturelles, religieuses chrétiennes) à la lumière du premier analogué : le sacré formellement et liturgiquement surnaturel, celui qui s'origine au baptistère et à l'autel. Cette précision, est-il besoin de le dire, n'est contredite par aucun texte, et elle va dans le sens profond du livre.

*
* *

C'est également à l'inspiration de Péguy qu'il faut rattacher les deux articles parus dans *Cité Nouvelle*, les 10 septembre et 10 décembre 1943, articles réunis dans une plaquette de « La Clarté-Dieu » sous le titre *Conditions d'une renaissance liturgique populaire*. Péguy nous apprend qu'une poésie qui n'est pas populaire n'est pas une poésie au grand sens, cosmique et grec, du terme. Copeau nous apprend qu'un théâtre qui n'est pas populaire manque à l'essentiel de son destin et se prive d'une source irremplaçable de son inspiration¹. Le Corbusier nous fait rêver

1. On peut dire du mouvement liturgique que, toutes distinctions assurées, il a mérité jusqu'à ce jour les reproches si loyaux et si pleins de grandeur que Copeau s'adressait à lui-même en 1941 : « Le mouvement d'avant-guerre de 1919 a été un mouvement de petits théâtres. Je n'entends pas du tout le rabaisser. Nous avons fait ce que nous avons pu; cela n'est pas notre faute si les temps n'étaient pas encore accomplis. Et Dieu sait combien de vertu a trouvé son emploi

d'une architecture dont le génie soit à l'échelle de la cité. Dom Vonier nous affirme qu'une Église qui s'affirme catholique ne peut être que l'Église du peuple de Dieu, du vrai *peuple*. Nous sommes tous, impérieusement, travaillés par ce ferment d'une révolution qui intègre à nouveau le peuple dans la vie culturelle de la nation. Cette exigence doit déterminer, à l'heure actuelle, l'orientation de notre politique comme celle de notre art. La vie religieuse échappera-t-elle à cette exigence inéluctable? C'est cette angoisse qui, n'en doutons pas, est à l'origine de *Conditions d'une renaissance liturgique populaire*.

Le principe fondamental de la liturgie est qu'elle est l'acte de toute la communauté. Ce principe ne peut être prescrit par aucune considération de quelque ordre qu'elle soit. Loin de battre en brèche l'apostolat liturgique, cette exigence le sauve en le ramenant à sa première destination¹.

Cette définition accordée, le P. Doncoeur expose quelle est, selon lui, la difficulté actuelle du mouvement liturgique :

Où rencontre-t-on des foyers laïques de liturgie, sinon dans nos mouvements de jeunesse, dont nous savons assez quelle infime minorité ils constituent? Je connais des paroisses de dix mille âmes qui comptent un clan de vingt routiers. Il arrive qu'un aumônier réalise, avec ces garçons, triés sur le volet, des messes convenables et peut-être de nobles fonctions de semaine sainte; mais je ne connais pas dix clans où l'on chante bien et je ne suis pas sûr que toujours la justesse des rites soit portée par une intelligence parfaite de leurs mystères. Mais en mettant les choses au mieux, en supposant cette harmonie parfaite, qui doutera que ces vingt garçons ne soient qu'une infime fraction de leur paroisse? Quant aux églises où la participation liturgique est vraiment celle de toute l'assemblée — outre que ces églises sont rares (je n'en mets pas une sur mille), — ces assemblées ne sont qu'une portion décimale de la population. Entre cette élite et le peuple la distance s'accroît à mesure que l'une avance, tandis que, étrangère à la vie de l'Église, la masse s'éloigne de plus en plus de la foi.

Ainsi se constituent ces « chapelles » qui nous font illusion sur le progrès de la chrétienté. Tous les prêtres que la guerre a remis en contact avec nos armées en ont porté un témoignage irrévocable : une politique d'élite a réussi des merveilles, mais elle est payée par des pertes massives dont nous ne soupçonnions pas l'étendue.

dans ce dur travail. Mais ne m'étant jamais fait beaucoup d'illusions sur les résultats profonds de nos efforts purement artistiques, je comprends aujourd'hui que ces petits théâtres n'étaient que des laboratoires techniques, des conservatoires où reprenaient vie les plus nobles traditions de la scène, mais auxquels, pour être de vrais théâtres, *il a manqué un véritable public* » (*Le Théâtre populaire*, Paris, 1941, pp. 17-18).

1. *Op. cit.*, p. 18.

Quoi qu'il en soit donc de la qualité et de l'aloi de ces foyers de vie liturgique, il faut leur reconnaître un caractère d'exception qui ne laisse pas d'être inquiétant. Des hommes ayant charge d'âmes, des apôtres ne voyant que la Rédemption à faire pénétrer dans un paganisme rebelle, ne consentent pas à porter un tel handicap. Ils ont raison.

Le cas est exactement celui des *Scholae* pour la question du chant : à moins qu'on y veille très jalousement et à moins d'en faire une force d'entraînement destinée à gagner toute l'assistance, plus leur technicité sera poussée et plus elles atteindront des résultats irréprochables, plus leur recrutement sera, de consentement bilatéral, restreint. Mais aussi plus leur effort sur la communauté sera infailible : un silence de mort pèse universellement sur les nefs qu'une schola a transformées en auditorium. Je n'excepte pas de ce fait les églises monastiques, à cet égard les plus tristes qui soient, puisque, sauf de très rares exceptions comme celles de Vanves ou du Mont-César, la pureté de leur chant exige le silence total des auditeurs-spectateurs¹.

Il n'est pas dans notre intention de résumer ces pages émouvantes. Comme celles de *France, pays de Mission?* auxquelles elles se réfèrent explicitement, il faut les lire : comme elles, elles ne prétendent pas résoudre le problème qu'elles posent, mais établir avant tout un constat et agir à la manière d'un appel. Certains ont regretté ce qu'ils ne seraient pas loin d'appeler une équivoque et font remarquer à l'auteur que la liturgie n'est pas un moyen *direct* d'apostolat auprès des non-chrétiens, et que nous n'avons pas à la reforger en vue des seules nécessités actuelles de ce but². Nous ne pensons pas, quant à nous, que telle ait été jamais la pensée du P. Doncoeur. Une chose est certaine, c'est que les *Conditions d'une renaissance liturgique populaire* constituent une pièce importante à verser au débat qui passionne, à l'heure actuelle, tant de prêtres aussi complètement donnés que le P. Doncoeur à la cause de la sainte liturgie et, autant que lui, soucieux de ne pas maintenir plus longtemps leur peuple écarté de cette « source première et irremplaçable du véritable esprit chrétien ».

1. *Op. cit.*, pp. 14-15. Nous connaissons un couvent dominicain où les fidèles sont invités, par une affiche à la porte de l'église, à ne pas mêler leur voix à celles des religieux. Les inconvénients auxquels pareille mesure est destinée à parer sont manifestes, et l'indiscrétion de certains habitués de nos églises conventuelles est déplorable. Cela dit, ce n'est pas sans un véritable serrement de cœur qu'on lit une telle interdiction, que ne vient tempérer aucun considérant. On se reportera aux mises au point si justes du R^me Père Dom Basset, *La Maison-Dieu*, II, pp. 16, 17 et 20.

2. Cf. les justes conclusions que le P. Bouyer a données à la semaine du C.P.L. en 1944. Cf. *Lex Orandi*, I, pp. 380-390.

*
* *

Je signale en terminant deux importantes livraisons des *Cahiers du Cercle Sainte-Jehanne*; l'une consacrée à l'Eucharistie comme nourriture, l'autre au baptême (juillet 1944). Toutes deux sont d'une grande richesse. Nous n'en extrayons, à notre regret, qu'un bref morceau, et souhaitons que l'*Orante* en fasse rapidement un tiré à part. Voici ces textes :

Une intelligence plus profonde de la valeur de notre baptême et de sa gravité nous amènera à des comportements nouveaux et se traduira par des gestes précis, conformes à notre foi renouvelée et plus éclairée. Par exemple :

Le parrain et la marraine.

Éveiller chez les enfants le sentiment du rôle que leur parrain et leur marraine jouent auprès d'eux. Des parents font apprendre très tôt à leurs enfants que leurs parrains et marraines sont les répondants de leur vie chrétienne et qu'ils doivent recourir à eux en toute confiance.

Refuser des parrainages trop nombreux, que, de ce fait, l'on ne peut tenir. Il est difficile, surtout lorsque l'on a soi-même une famille, des enfants, de suivre trois ou quatre filleuls. Il faut donc, dans ce cas, avoir le courage de refuser de nouveaux parrainages.

Choisir les parrains et marraines de nos enfants non d'après des considérations d'argent ou de famille ou de relations mondaines, mais dans un profond souci de leur vie religieuse. Il faut avoir assez de foi et de pureté pour ne pas offrir des parrainages à des amis que nous savons peu chrétiens, et, à plus forte raison, incroyants.

La ratification du baptême.

La rénovation des vœux du baptême, qui est le plus souvent une cérémonie banale que l'enfant subit plus qu'il ne la désire, prendrait une pleine signification s'il la faisait à l'âge où il s'y sent prêt. Il y réfléchirait et il s'y rendrait comme à son premier engagement libre viril.

L'immersion.

Le baptême, c'est plonger un homme, nu, dans un cours d'eau. Aujourd'hui, c'est lui faire couler quelques gouttes sur le front. La loi du moindre effort nous a fait éliminer tous les éléments gênants, difficiles. La cérémonie du baptême est un exemple frappant de cette minimisation progressive de quelque chose d'originellement très concret et riche de signification.

Rien ne s'oppose à ce que vous obteniez pour votre enfant le baptême par immersion dans une cuve d'eau tiède.

*
**

Nous avons terminé cette revue de l'œuvre liturgique du R. P. Doncoeur quand nous parvinrent les *Études* de mai 1945.

Elles contenaient un article de notre auteur : *Conditions d'une renaissance de l'office canonical*, qui nous semble marquer, à vingt ans de distance, pour le mouvement liturgique français, un tournant aussi décisif que l'article du 20 juin 1922. Avec quelle reconnaissance ne devons-nous pas saluer des déclarations aussi libératrices ! Oui, il fallait le courage du R. P. Doncoeur pour oser pousser ce cri d'alarme : « Le bréviaire est en train de mourir ! » et pour ajouter aussitôt cet avertissement : « Là encore, c'est de réformes de structure et non point de réformes morales qu'il faut attendre la solution d'un malaise organique. »

La piété du clergé français, à l'heure actuelle, n'est plus essentiellement définie par une référence à la piété biblique. En ces conditions, le bréviaire tend de plus en plus à ne pas alimenter *réellement* la vie spirituelle des prêtres. De là un malaise profond dont des confidences renouvelées permettent de mesurer la gravité. Le Révérend Père indique trois causes du mal. Le texte est si important pour la cause que nous défendons ici que nous n'hésitions pas à lui faire la plus grande place.

Dans sa jeunesse, la prière liturgique jaillissait de la vie communautaire des moines ou des clercs, auxquels elle fournissait la forme spirituelle de leur journée et sa nourriture. Alors, surtout dans les monastères, l'unité était parfaite entre la prière et le temps, entre l'office et l'ascèse, entre la prière et le travail, entre la vie personnelle intérieure et la vie conventuelle. Cette unité est aujourd'hui brisée. Or rien ne rend l'effort pénible comme la multiplicité désaccordée des tâches, cause fatale des conflits, des embarras, des à-coups plus lassants que le labeur même.

Nous trouvons ici la raison du malaise dont souffre notre prière liturgique.

Car l'unité native a été deux ou trois fois rompue, catastrophes auxquelles les palliatifs ne peuvent opposer que des défaites.

*
**

Le premier accident s'est produit quand, de *chorale*, la récitation de l'office est devenue *individuelle*. Car le malheur n'est pas seulement que d'une prière sociale on soit passé à une prière solitaire, mais que d'une prière sociale *on ait fait* une prière solitaire. La réduction pour piano d'une partition orchestrale n'aboutit souvent qu'à une profanation, mais il est plus désastreux encore que, d'un opéra, supposant théâtre, lumières, couleurs, personnages multiples, accord des voix, soutien des instruments, on confie l'interprétation à un lecteur unique. Le rapprochement est dur. Il est indiscutable. On

sait en effet que l'office liturgique est conçu pour une assemblée aux multiples officiers, évoluant dans un lieu, avec des rythmes, des concours, des jeux, aussi liés à l'acte spirituel que le corps est à l'âme. L'abîme qui sépare la lecture d'une tragédie de Shakespeare et sa présentation sur la scène est le même que celui qui sépare l'office divin lu solitairement, hors de tout lieu, et ce même office célébré, chanté au chœur. Les plus sages raisons, les plus impérieuses exigences ne pourront faire que cette violence subie par l'office liturgique ne lui cause un détriment irréparable. C'est d'une contradiction intime qu'il souffre. L'expérience prouve non seulement que d'être admis dans un chœur monastique offre aux clercs la joie d'une révélation; mais que le seul fait de réciter l'office entre confrères, si maladroitement que ce soit, les enchante ou tout au moins les repose, comme quand le routier isolé rejoint le peloton bien marchant des camarades et insère son pas au rythme de leur chant.

Le mouvement qui multiplie dans les paroisses de France les groupes communautaires exercera sur la renaissance de l'office divin une influence décisive. Toutes ces communautés inscrivent au programme de leur journée la récitation en commun d'une partie notable de l'office; certaines le célèbrent intégralement. Leur témoignage proclame que leur vie pastorale reçoit de ce fait un soutien qui paye les sacrifices qu'exige cette discipline. Ici aussi, c'est de réformes de structure et non point de réformes morales qu'il faut attendre la solution d'un malaise organique.

*
**

Un second coup a été porté à la prière liturgique quand, libérée de ses amarres communautaires et livrée au libre jeu individuel, elle a perdu le lien qui la rattachait au rythme de la vie.

Nous savons où l'on en est arrivé, et non point seulement sous l'action du caprice et du désordre. Le « blocage » des heures¹, le transfert des prières matinales à la nuit et des prières nocturnes au plein midi, qui a dénaturé une architecture sagement détendue, sont aujourd'hui sanctionnés par les moralistes, qui font de l'« anticipation » une pratique vertueuse, et parfois par les dispositions de la rubrique. Tant et si bien qu'il nous faut un effort pour reprendre le sentiment de la mutilation subie et de la vraie ordonnance méconnue.

Or, qui considère d'un regard réel notre office liturgique observera l'harmonieux synchronisme qu'il établit entre la prière et le jour. Le « blocage » lui est étranger. Chaque partie correspond à une heure différente et s'y épanouit. Le temps du travail est coupé par ce repos

1. Le lecteur laïque demandera peut-être ici quelque explication. Il ignore sans doute l'usage courant de réciter plusieurs heures à la file (blocage) et de réciter au début de la journée tout ce que la législation actuelle permet d'« anticiper ». Les moralistes recommandent cette « anticipation » par prudence, afin que la récitation soit tout au moins assurée. C'est ainsi que bien des prêtres, voire des communautés entières, récitent *Vêpres, Complies et Matines* à 1 ou 2 heures de l'après-midi.

pris auprès de Dieu, sanctifié par ce face à face, réimprégné d'heure en heure de la grâce de l'Esprit-Saint...

*
**

Le troisième accident peut être considéré comme l'effet d'une réaction vitale contre un appauvrissement spirituel, causé par ces dénaturations de l'office liturgique...

L'histoire de la décadence, au moyen âge, tant de l'institution canoniale que de l'institution monastique, nous montre que la liturgie était peu à peu tombée dans un formalisme stérile. Les mœurs des deux clergés prouvaient le relâchement de leur vie spirituelle, sous-alimentée par une prière défaillante. C'est alors qu'au XIV^e et surtout au XV^e siècle, l'ascèse spirituelle, qui, jusque-là, composait avec la liturgie, chercha d'autres voies et, comme une sève incoercible, poussa autour d'un tronc languissant des surgeons vigoureux. Ce fut l'âge d'or des *Exercices spirituels*, magnifique essor qui, par les Frères de la vie commune en Flandre, par l'efflorescence des congrégations régulières des clercs, devait aboutir, au XVI^e siècle, à l'œuvre de saint Ignace. Il n'est pas exagéré de dire que la réforme des clercs, et celle des fidèles aussi, après les violences de la Réforme protestante, s'est accomplie jusque dans les monastères et les chartreuses, par l'action du nouveau régime spirituel que l'on a désigné sous le nom de « piété moderne ». L'œuvre de renaissance ainsi accomplie est d'une qualité trop authentique pour qu'elle souffre d'être dépréciée. L'autorité de l'Église, le témoignage de l'histoire garantissent son inspiration divine.

Néanmoins, la défaillance de l'institution primitive provoqua tout un système nouveau, en grande partie doublet de l'ancien, où, sous des formes inédites, s'exprimait le mouvement de la prière vers Dieu et où, d'autre part, s'exerçaient le contrôle, la purification, la nourriture de l'âme, engagée dans le combat terrestre.

Romano Guardini a montré dans son *Esprit de la Liturgie* que le régime liturgique n'entend pas satisfaire à tous les besoins et spécialement aux besoins extraordinaires du peuple chrétien. La liturgie constitue un régime commun. Elle apprend au peuple, selon le mot de Salazar, à « vivre ordinairement ». La vie des individus et des sociétés comporte cependant des besoins extraordinaires. Règne du péché, feu de l'amour, soif du silence, ferveur du témoignage évangélique, catastrophes humaines, croisades, missions, pardons, pèlerinages, sont des réalités qu'on ne peut discuter ni éluder. Il y a donc toujours eu place, à côté de la liturgie, pour maintes formes d'ascèse ou d'action. L'évangélisation des païens, la réforme toujours à recommencer du peuple chrétien exigent des méthodes d'action plus énergiques et plus directes.

Il n'en est pas moins vrai que le régime liturgique offrait à l'individu ou au peuple un enseignement, une ascèse dont l'action modérée mais continue avait élaboré la substance spirituelle de la chrétienté. Lorsque ce régime se fut sclérosé au point de perdre en grande partie sa vertu, il était inévitable que les âmes avides de Dieu ou

plongées dans le péché et anxieuses de s'en délivrer, cherchassent ailleurs les pédagogies vivantes, conçues pour les fins poursuivies par elles. Sans doute les lectures nocturnes n'avaient jamais fait oublier la *Lectio divina* pratiquée par les ascètes, depuis ceux du désert égyptien jusqu'aux cénobites de saint Benoît. Mais voici que la *Lecture spirituelle* de livres plus énergiques, plus techniques ou plus émouvants fit, à l'inverse, oublier les richesses contenues au Bréviaire. Tout un système de méditation suppléait à ce qu'avait d'un peu primitif le simple silence observé après chaque psaume et conduisait méthodiquement l'âme vers les profondeurs de la vérité divine. Les examens se faisaient plus sévères, plus précis; on oublia que les *Complies* avaient depuis des siècles demandé au clerc de se recueillir avant de confesser ses fautes. Il n'est pas jusqu'aux saisons liturgiques qui n'aient perdu leur vertu auprès d'âmes soumises aux traitements plus rigoureux des Exercices.

Du XVII^e siècle au XIX^e, avec les méthodes et les dévotions, s'élabora un système spirituel qui a fourni aux congrégations modernes la forme de leur ascèse et de leur prière. Ces congrégations, pour la plupart éducatrices du peuple ou des clercs, en informèrent leur enseignement, pour le plus grand bien de la chrétienté. Cependant, les laïcs et les congrégations laïques, renonçant à l'office canonial, construisirent leur vie spirituelle sur l'axe de la piété moderne, les clercs séculiers ou réguliers, astreints à cet office, se trouvèrent en somme soumis à deux régimes étrangers l'un à l'autre et parfois se doublant. Il se produisit peu à peu un phénomène analogue à celui qu'on observe dans le cas de diplopie. L'inconfort causé par une vision double, non superposée, incite le meilleur des deux yeux à faire prévaloir son image. Ainsi la piété moderne, plus jeune et plus accommodée, l'emporta sur une liturgie vieillie et mutilée en ses œuvres vives. Il était fatal que ce nouvel accident fit de l'office un *onus* de plus en plus accablant par son inertie même.

De ce dualisme certains ont cru à tort se libérer par le sacrifice de l'un des systèmes rivaux. L'un se recommandait par sa vitalité, l'autre par son antiquité et ses titres juridiques. Ce fut chez plusieurs une incertitude de conscience pénible. La solution ne serait-elle pas celle qui, respectant tout ce qui était valable, composerait dans une synthèse organique deux régimes, allégés des redoublements inutiles. Il est en effet impossible de vivre sur deux axes rebelles ou étrangers l'un à l'autre. N'avons-nous pas, par contre, dans la réduction à l'unité de notre vie intellectuelle ou de notre vie spirituelle, les joies les plus profondes de notre âge adulte? Comment pourrait-on concevoir cette réduction à l'unité si nécessaire? En observant les réalités et en respectant les valeurs dégagées de leurs parasites.

L'Église prononce la prééminence de l'office canonial, puisque sa législation l'impose à ses clercs comme l'accomplissement d'un ministère très grave. Ses prêtres — sauf les pasteurs — ne sont pas tenus à célébrer le saint Sacrifice, ni à prêcher. Tous ses clercs sont tenus *sub gravi* à la prière liturgique des heures. Il n'est pas possible d'interpréter cette volonté dans le sens d'un juridisme dictatorial. *Sic volo, sic jubeo...* L'Église a ses raisons pour imposer cette loi. Et ces

raisons ne sont autres que la fécondité de cette prière pour la gloire de Dieu et pour le salut du monde. Par communion, plus encore que par concomitance, cette fécondité extérieure se double d'une fécondité intérieure qui fait de l'acte ministériel du prêtre un acte qui le sanctifie lui-même¹. De par l'Église, la voie nous est marquée. Elle ne comporte ni hésitation ni doute. La grâce de Dieu nous sera donnée dans la mesure où nous entrerons avec ferveur dans cette obéissance.

Il faut donc à tout prix revaloriser l'institution liturgique et pour cela retrouver en elle ce qu'elle comportait originellement de richesse sanctifiante, quitte à insérer dans cette trame les ressources complémentaires que nous tenons d'une autre munificence du Saint-Esprit...

Nous n'ajouterons, à ce texte décisif, aucun commentaire. Nous préférons dire notre gratitude aux *Études*, qui viennent, une fois de plus en vingt ans, de bien mériter de la liturgie.

PIE DUPLOYÉ, O. P.

1. Quelle harmonie dans la vie d'un prêtre qui se sanctifiera par sa prédication.

Collaborez à notre grande enquête

sur

La Pastorale Liturgique du Baptême

Demandez-nous le tiré à part
du **Questionnaire** (franco 5 fr. l'exemplaire)

Répondez

et faites répondre.